

Image not found or type unknown



Designation d'un tuteur de l'etat ?

Par **sabine02100**, le **16/03/2015** à **08:29**

Suite au décès de mon conjoint, non mariés, avec 2 enfants mineurs, est il obligatoire de désigner un tuteur de l'état ? En tant que mère, ne le suis je pas d'office ?